

ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE

Les Templiers

Entre mythes
et réalité



Exposition
du 19 décembre 2018
au 31 mars 2019

www.villers.be



ABBAYE DE VILLERS

L'Abbaye de Villers asbl remercie de leur soutien Le Fonds européen de développement économique régional (FEDER), le Gouvernement wallon, la Wallonie, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), le Commissariat Général au Tourisme (CGT), la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Loterie nationale, la Province du Brabant wallon et la Régie des Bâtiments.





SOMMAIRE



Chapitre 1 : L'appel du pape Urbain II.....	3
Chapitre 2 : Les Croisades. Le retour en Terre sainte.....	4
Chapitre 3 : L'ordre des templiers.....	7
Chapitre 4 : Devenir chevalier.....	11
Chapitre 5 : Le Patrimoine laissé par les templiers.....	13
Chapitre 6 : Des richesses supposées immenses.....	15
Chapitre 7 : La fin de l'ordre des templiers.....	17
Chapitre 8 : Le mythe d'un trésor templier.....	19
Chapitre 9 : Les templiers dans la fiction contemporaine.....	20
Réalisation.....	21



CHAPITRE 1



L'APPEL DU PAPE URBAIN II

A la fin du 11^e siècle, le pape Grégoire VII souhaite réformer l'Église : il veut modifier les règles de l'Église dans le but de les améliorer. Il veut rétablir la discipline, libérer l'Église du pouvoir des laïcs et amener les chrétiens sur la voie du salut... Cette réforme, également appelée **RÉFORME GRÉGORIENNE**, est suivie par le successeur de Grégoire VII, le pape Urbain II.

La **SOCIÉTÉ DU MOYEN ÂGE** se divise autour de trois ordres : le **TIERS-ÉTAT**, le **CLERGÉ** et la **NOBLESSE**. Le tiers-état comprend ceux qui travaillent ou *laboratores* (les paysans, artisans, marchands...) c'est-à-dire la majorité de la population. Le clergé regroupe ceux qui prient ou *oratores*, c'est-à-dire les hommes d'église (évêques, curés, moines et prêtres). La noblesse compte ceux qui combattent ou *milites* (dont les chevaliers, c'est-à-dire 1 à 2% de la population). Les nobles étaient rois, seigneurs, vassaux et chevaliers.



1. Les trois ordres

En 1095, le pape Urbain II rappelle les objectifs de la réforme grégorienne lors d'un concile (une assemblée d'évêques) à Clermont. Il se tourne vers la foule venue l'écouter et leur dit : *Allez combattre l'infidèle, allez délivrer le tombeau du Christ, allez délivrer Jérusalem*. Il appelle ainsi à la **PREMIÈRE CROISADE EN TERRE SAINTES**...



2. Le Christ conduit les croisés au combat

Au Moyen Âge (à partir du 11^e siècle), les **CROISADES** sont des expéditions armées entreprises par les chrétiens d'Occident et essentiellement dirigées contre les musulmans. En 1095, le pape Urbain II envoie des croisés en croisade pour défendre la ville de Jérusalem contre les Turcs.

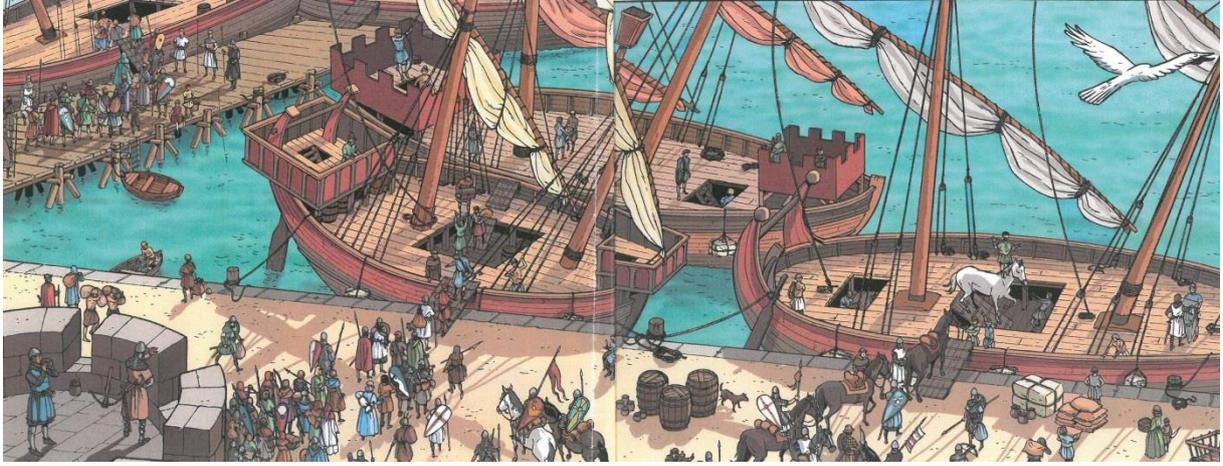
Aussi bien les gens de pauvre condition que les chevaliers issus de la noblesse, tous doivent pouvoir se mettre au service de Dieu. L'art de la guerre des chevaliers est utilisé pour une cause sainte. Ainsi, faire la guerre devient une bonne chose si elle est faite pour le Christ, pour l'Église et contre ses ennemis.



CHAPITRE 2



LES CROISADES : LE RETOUR EN TERRE SAINTE

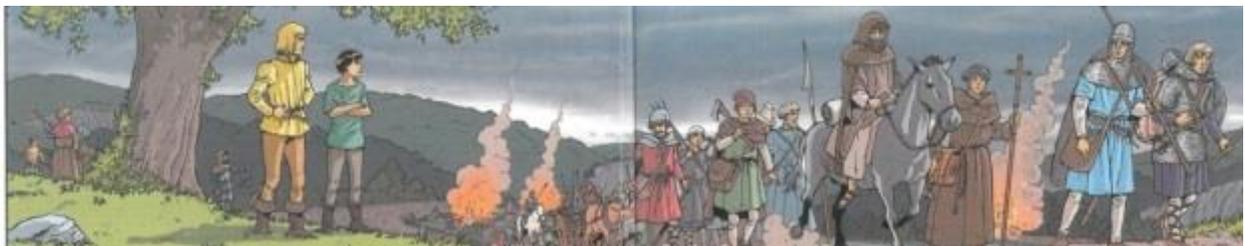


3 Embarquement des croisés vers la Terre sainte

La ville de **JÉRUSALEM** est aux mains des musulmans depuis quatre siècles. Cependant, pour les chrétiens, Jérusalem est un symbole religieux très fort : le Christ y est mort et ressuscité. Se recueillir devant son tombeau est le but ultime du chrétien du Moyen Age.

La **TERRE SAINTE** est le nom donné par les chrétiens à la région où est né et a vécu Jésus-Christ. La ville de **JÉRUSALEM** a une importance particulière car c'est le lieu de la mort du Christ et, selon la foi chrétienne, de sa résurrection.

Suite à l'appel du pape Urbain II, de nombreux chrétiens de la classe populaire se mettent en route vers Jérusalem. Animés par une véritable ferveur religieuse, ces hommes et ces femmes sont entourés par des chevaliers en armes. Cette troupe forme un convoi incroyable. Le chef spirituel de ce mouvement est un certain Pierre l'Hermite. Ce moine français dirige la **PREMIÈRE CROISADE** vers l'Orient (1095-1099) au cri de *Dieu le veut !*



4 Pierre l'Hermite et la croisade des pauvres



4. La première croisade

GODEFROID DE BOUILLON répond également à l'appel du pape Urbain II. En 1099, ses troupes prennent la ville de Jérusalem. Le but de la croisade a été accompli : Jérusalem et le tombeau du Christ ont été libérés des mains des musulmans, et purifiés dans un bain de sang.



6. Combat entre croisés et musulmans



5. Godefroid de Bouillon

Godefroid de Bouillon devient le premier souverain du **ROYAUME DE JÉRUSALEM**. Ce royaume chrétien est créé en 1099 au terme de la première croisade et disparaît en 1291.

Conquêtes après conquêtes, plusieurs chefs croisés s'approprient des territoires en Terre sainte et créent des comtés, des principautés et des royaumes. Ces territoires conquis par les chrétiens sont regroupés sous le nom d'**ÉTATS LATINS D'ORIENT**.

La ville et le royaume de Jérusalem ainsi que les États latins doivent être défendus et consolidés : entre 1099 et 1291, **HUIT CROISADES** se succèdent en Terre sainte, devenue le théâtre de nombreux conflits entre chrétiens et musulmans.

SALADIN est le principal adversaire des croisés en Terre sainte. Et quel adversaire ! Il vole de victoire en victoire. En 1187, il envahit le royaume chrétien de Jérusalem. L'armée croisée est anéantie et le roi de Jérusalem est fait prisonnier. La ville sainte tombe. Saladin permet aux vaincus de partir avec une partie de leurs biens. Dans la cité, il rend à l'islam l'Église du Temple, mais laisse le Saint-Sépulcre aux chrétiens et le Mur des lamentations aux juifs.



7. Saladin reçoit les clés de la cité de Jérusalem des mains des dirigeants croisés.

A nouveau aux mains des musulmans, Jérusalem est perdue. Cependant, le royaume de Jérusalem continue à exister : sa capitale est installée dans la ville de **SAINT-JEAN-D'ACRE**. Saint-Jean-d'Acre devient alors la capitale des Etats latins, du royaume de Jérusalem et le nouveau siège de l'ordre du

Temple. Elle est également le principal port de Terre sainte.



8. Saint Jean d'Acre

Située en Israël, **SAINT-JEAN-D'ACRE** est membre de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (UNESCO). Il est possible d'y visiter des vestiges datant de l'époque des templiers dont un tunnel conduisant à une forteresse du 13^e siècle. Ce tunnel aurait permis d'évacuer une partie de la ville lorsqu'elle tomba en 1291 aux mains des Mamelouks.



9. Combat entre Richard Cœur de Lion et Saladin

Saladin finira par trouver un rival à sa mesure : **RICHARD COEUR DE LION**, roi d'Angleterre ! Bien qu'ennemis, les deux hommes se respectent. Quand Richard tombe malade, Saladin lui envoie son médecin personnel et lui fait porter des glaces à la neige du Liban. Les deux chevaliers arrivent à un accord pour Jérusalem en 1192 aux termes duquel la cité resterait musulmane mais serait ouverte aux pèlerins chrétiens.

En **1291**, Saint-Jean-d'Acre est prise par les Mamelouks. Cette date marque la **FIN DU ROYAUME DE JÉRUSALEM**. Après deux siècles d'occupation, les chrétiens d'Occident ne sont plus présents en Terre sainte.



CHAPITRE 3

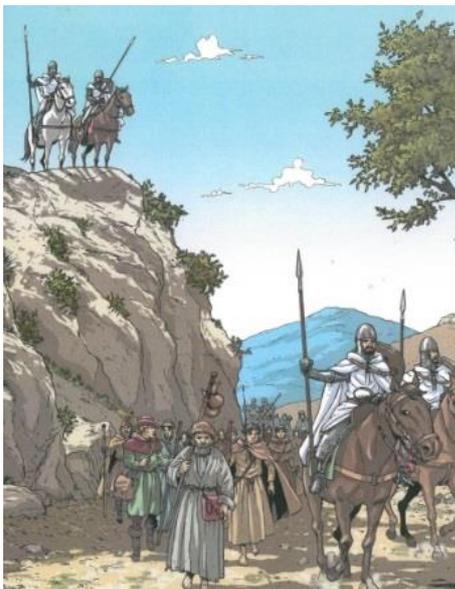


L'ORDRE DES TEMPLIERS

1. LA NAISSANCE DE L'ORDRE DES TEMPLIERS EN TERRE SAINTE

Après que les croisés ont repris **JÉRUSALEM**, la ville sainte redevient le **LIEU DE PÈLERINAGE** par excellence pour les chrétiens d'Occident. Se rendre à Jérusalem peut prendre trois ans car les chemins sont périlleux, infestés de brigands et de voleurs.

L'ORDRE DU TEMPLE est fondé à Jérusalem par Hugues de Payns aux alentours de 1118-1120. Au sein d'un groupe de neuf chevaliers qu'il baptise les *Pauvres Chevaliers du Christ*, Hugues de Payns se donne pour mission de garantir la **SÉCURITÉ DES PÈLERINS** qui se rendent en Orient, dans les lieux saints.



10. Templiers escortant des pèlerins

Les services des *Pauvres Chevaliers du Christ* sont très vite appréciés. Le roi de Jérusalem, Baudouin II, cède l'ancien Temple du roi Salomon à Hugues de Payns et son compagnon d'armes, Godefroy de Saint-Omer. Désormais, ils prendront le nom de **CHEVALIERS DU TEMPLE** ou **TEMPLIERS**.



11. Baudouin II cède le Temple de Salomon aux deux templiers Hugues de Payns et Godefroid de Saint-Omer.

La maison du Temple à Jérusalem devient la résidence principale du maître (le chef des templiers). Les templiers sont aussi implantés dans deux autres provinces orientales : Tripoli et Antioche.



12. Le Dôme du Rocher où les templiers resteront jusqu'à la chute de Jérusalem.

En **EUROPE**, Hugues de Payns entreprend une longue chevauchée sur les routes de France, d'Angleterre et d'Ecosse afin de faire connaître l'ordre, de recruter de nouveaux membres et d'acquérir des terres pour les premières commanderies chargées de produire les biens et les richesses nécessaires à l'entretien des troupes templières en Orient.

En 1128 au concile de Troyes, l'ordre du Temple est reconnu par l'Eglise. C'est un ordre monastique et militaire, ce qui est tout à fait

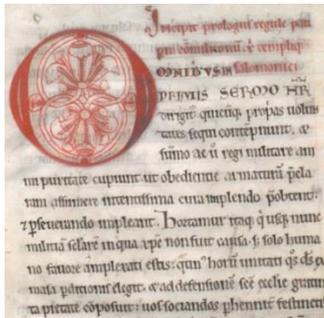
nouveau : **LES TEMPLIERS SONT DES MOINES-SOLDATS**. Le templier est le *milites christi*, c'est-à-dire le soldat du Christ.

La société médiévale est structurée en trois ordres : ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. De la même façon, l'ordre du Temple est composé de **CHAPELAINS**

(ceux qui prient), de **FRÈRES BLANCS** (les chevaliers issus de la noblesse, qui combattent en Orient) et des frères noirs. Les **FRÈRES NOIRS** gèrent les nombreux biens des templiers en Occident : terres, forêts, vignes, moulins... Ils engendrent de nombreux bénéfices grâce à leurs activités agricoles et artisanales.

2. LA RÈGLE DE L'ORDRE

A la demande de Hugues de Payns, le pape Honorius II organise un concile à Troyes vers 1128, afin d'établir une règle pour l'ordre du Temple. Grande figure théologique de son temps, le cistercien Bernard de Clairvaux joue un rôle très important à cette occasion. Sous son influence, la **RÈGLE DE L'ORDRE DU TEMPLE** impose une discipline très sévère aux moines-soldats. Les chevaliers du Temple s'astreignent à une règle de vie identique à celle des moines bénédictins ou cisterciens. Ils font le **TRIPLE VOEU DE PAUVRETÉ, D'OBÉISSANCE ET DE CHASTÉTÉ**.



13. La règle de l'ordre du Temple

LA RÈGLE DE L'ORDRE DU TEMPLE

La règle fixe par écrit des coutumes relatives à la hiérarchie, à la vie quotidienne et morale des frères. Elle précise comment un templier doit se nourrir, se vêtir, se soigner et même dormir. La règle oblige également le templier à respecter un triple vœu : chasteté, obéissance et pauvreté. Des sanctions sont prévues en cas de faute.

OBÉISSANCE

Le templier doit obéir au **MAÎTRE** qui a autorité sur toutes les décisions. L'obéissance est absolue sous peine de risquer le feu de l'enfer. Elle est la première vertu d'un templier.



14. Le maître

PRIÈRES

Le moine-chevalier doit s'astreindre aux règles liturgiques et pratiquer la prière (jours de fête et de jeûne).

Le templier se lève à 2h du matin l'été et à 4h l'hiver pour entendre les matines (prières). Si l'un des frères ne peut pas assister aux prières du matin pour les besoins de la maison, il devra dire treize Notre Père pour les matines,

sept autres à chaque heure et neuf autres encore pour les vêpres.

LA VIE QUOTIDIENNE

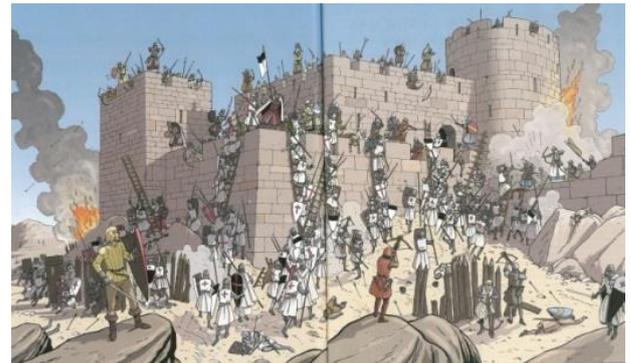
A table, les Saintes Ecritures sont lues à voix haute. Après l'office du soir, le silence est de mise et la prise de parole doit être exceptionnelle.

La règle impose aux frères de manger deux par deux *afin que l'un se pourvoie de l'autre*. La viande est autorisée trois jours par semaine seulement car elle *corrompt le corps*. Le reste du temps, les templiers se nourrissent de légumes ou de soupe.

3. L'ART DE LA GUERRE

EN TERRE SAINE, l'ordre des templiers assure une **ACTIVITÉ MILITAIRE** : ils bâtissent des forteresses, assurent la protection des pèlerins, prennent part aux assauts offensifs et défendent leurs territoires. Le reste du temps, ils prient.

Le templier doit se tenir prêt à combattre. Fort d'une discipline implacable et de leur foi sans faille, le chevalier du Christ ne craint pas la mort.



15. Assaut d'une place forte en Terre sainte

4. LES SYMBOLES TEMPLIERS



16. Chevalier de l'ordre du Temple.

L'HABIT

Le manteau des templiers fait référence à celui des moines. Seuls les chevaliers, les frères issus de la noblesse, ont le droit de porter le **MANTEAU BLANC**, symbole de pureté de corps et de chasteté. Les frères sergents, issus de la paysannerie, portent un manteau de bure.

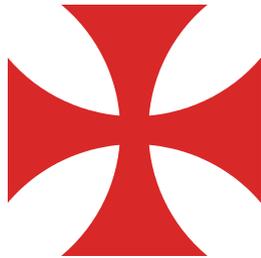
Les templiers arborent la **CROIX ROUGE** sur leur manteau. Cette croix rouge rappelle la promesse de rédemption pour ceux qui versent leur sang, en sacrifice pour la défense du tombeau du Christ.

LES ARMOIRIES DU TEMPLE

Lors de la première croisade qui rassemble des troupes de nationalités différentes, la présence de signes de ralliement clairs et précis est indispensable. Les croisés cousent

sur leur vêtement une grande croix rouge en tissu, signe de leur engagement. Ce symbole est ensuite posé sur les bannières, les écus, et même parfois sur les heaumes (casque).

Les templiers utilisent également une **CROIX ROUGE** comme signe distinctif.



17. La croix pattée des templiers

LA DEVISE DU TEMPLE

*NON NOBIS DOMINE, NON NOBIS, SED
NOMINI TUO DA GLORIAM*

*Pas pour Nous Seigneur, pas pour Nous mais
pour la gloire de Ton Nom !*

La devise de l'ordre affirme le caractère **RELIGIEUX** de l'ordre qui ne se bat que pour le nom du seigneur et non pas pour sa gloire personnelle.

LES SCEAUX

La plupart des chartes, lettres, missives ou actes portent un ou plusieurs sceaux. Le sceau

confirme l'authenticité, l'aspect confidentiel du document et fournit l'identité du titulaire.

En Orient, le maître utilise la *tube*, une bulle (sceau en plomb) qui représente sur l'avant deux cavaliers sur la même monture, et au revers, la **COUPOLE DU TEMPLE DU SEIGNEUR**, actuel Dôme du Rocher, siège initial de l'ordre.



18. Sceau templier

Les **DEUX CAVALIERS SUR LA MÊME MONTURE** symbolisent la dualité des chevaliers du Temple : le religieux et le chevalier. On peut également y voir une double allégorie de l'humilité des frères et de leur solidarité, deux vertus chrétiennes revendiquées dès les origines de la règle. Peut-être sont-ils aussi destinés à perpétuer la mémoire des fondateurs de l'ordre : Hugues de Payns et Godefroid de Saint-Omer ?



CHAPITRE 4



DEVENIR CHEVALIER

Comme le veut la tradition de la chevalerie au Moyen Age, le chevalier est recruté dans la noblesse. En effet, il faut être riche pour devenir chevalier : il faut posséder un cheval de combat avec son harnachement, une armure et des armes, ce qui coute très cher. L'honneur, le courage, la justice et la loyauté sont au cœur de l'idéal chevaleresque.

L'APPRENTISSAGE

L'éducation d'un chevalier commence dès l'enfance. En effet, à l'âge de 7 ans, le jeune garçon est envoyé chez un seigneur qui devient son parrain et qui s'occupera de son éducation militaire. Le futur chevalier devient **GALOPIN** et se charge de nettoyer les écuries.



19. Le galopin

Ensuite, il est nommé **PAGE** et s'occupe des chevaux, apprend à chasser, à monter à cheval et à se servir des armes. Après cette éducation militaire, il devient **ÉCUYER** et reçoit de nouvelles responsabilités : il assiste son seigneur pendant les combats et porte son bouclier (qu'on appelle aussi écu). Il veille également sur les armes du chevalier qu'il sert.

L'ADOUBEMENT

A l'âge de 18 ans, lors de la cérémonie d'adoubement, le jeune écuyer devient **CHEVALIER**.

La veille de la cérémonie, le jeune écuyer doit prier toute la nuit et prendre un bain pour se purifier : c'est la veillée d'armes. Ce bain symbolise un nouveau baptême qui fait de lui *un soldat du christ*.

Le matin de la cérémonie, le futur chevalier se confesse et communique au cours d'une messe solennelle. Il revêt alors une tunique écarlate, couleur du sang, le sang qu'il doit être prêt à verser pour tenir ses engagements de chevalier.

Au cours de la **CÉRÉMONIE D'ADOUBEMENT**, il prête le serment de toujours dire la vérité, de protéger les faibles et l'Eglise, et de lutter contre le mal, essentiellement représenté par les infidèles.

On lui passe la cotte de maille ou haubert. Ensuite, il paraît devant les invités. Son parrain lui passe le baudrier. Des aides lui fixent des éperons d'or ou d'argent aux talons (symbole qu'il sera un guerrier à cheval). Ensuite on lui remet son bouclier sur lequel on a peint ses armoiries. L'écuyer reçoit sa lance et son casque ou heaume.

L'écuyer s'agenouille alors devant son parrain qui lui donne la **COLÉE**, la pose de l'épée de part et d'autre des épaules. Par ce geste symbolique, il devient chevalier.



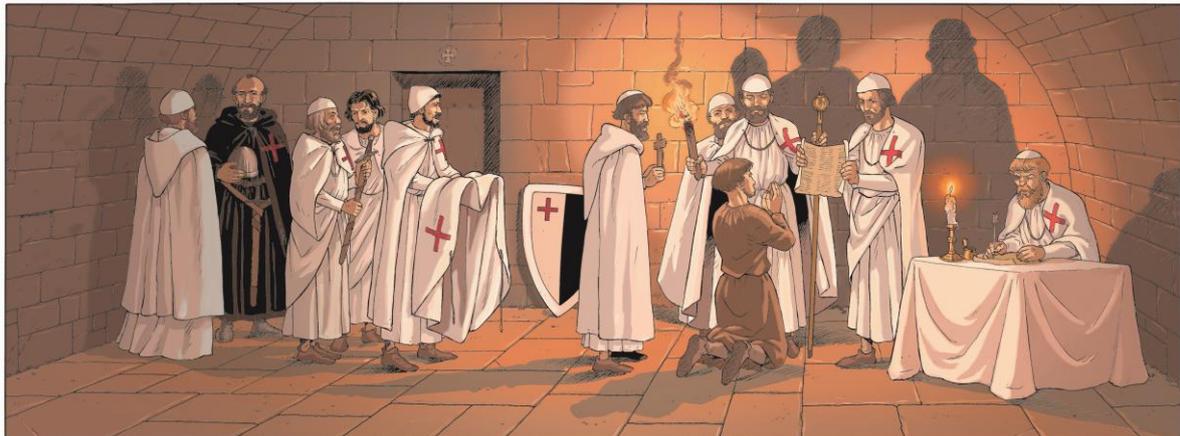
20. La colée, geste principal de l'adoubement

La cérémonie se poursuit par des réjouissances : jeux d'adresse à cheval où le nouveau chevalier montre à l'assistance ses talents de cavalier et de combattant.

Un repas est offert par la famille à tous les invités venus nombreux.

L'INTRONISATION D'UN TEMPLIER

Devant l'assemblée réunie des frères templier, on s'assure d'abord que personne n'est opposé à l'acceptation du nouveau templier. Le futur templier est alors interrogé par des anciens de l'ordre qui le mettent en garde contre les aspects les plus rudes de la vie de templiers. Ils sont également chargés de vérifier qu'il remplit toutes les conditions pour être admis : n'être ni marié ni fiancé, n'appartenir à aucun ordre, être de condition libre et en bonne santé.



21. L'intronisation du templier ou cérémonie de réception

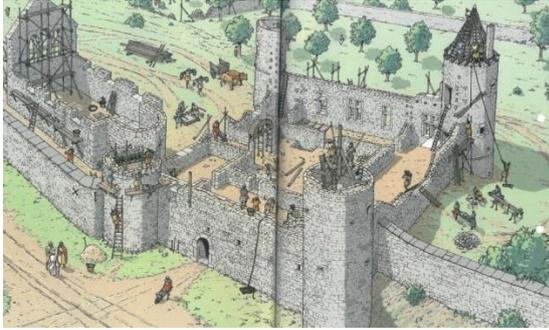


CHAPITRE 5



LE PATRIMOINE LAISSÉ PAR LES TEMPLIERS

1. LES COMMANDERIES EN OCCIDENT



22. Construction d'une commanderie.

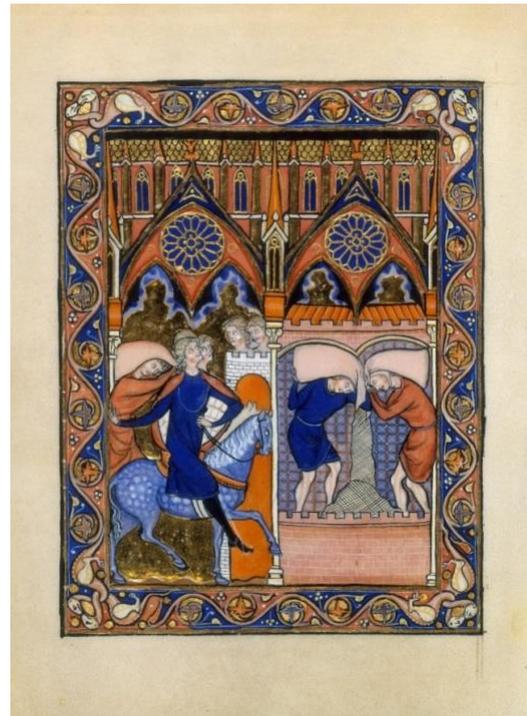
Une **COMMANDERIE** est une vaste exploitation agricole dirigée et habitée par une petite communauté de moines templiers. Elle est constituée de terres, prés, étangs, moulins et granges. La commanderie est généralement composée d'une chapelle, d'une salle capitulaire (lieu où se réunit quotidiennement la communauté), d'un logis, d'une grange, d'étables et d'écuries. Groupés autour d'une cour et d'un puits, ses bâtiments sont fortifiés et protégés par un mur d'enceinte, des tours aux angles ou encore des douves.



23. Le battage du blé, une des activités des commanderies en Occident.

Bien gérées et prospères, les commanderies engendrent des **REVENUS** provenant de la vente de leurs produits : céréales, vin et bétail.

Les revenus des commanderies sont envoyés aux frères du Temple en Terre sainte. Ils servent notamment à payer les soldats, à construire et entretenir les forteresses d'Orient et participent au financement des croisades.

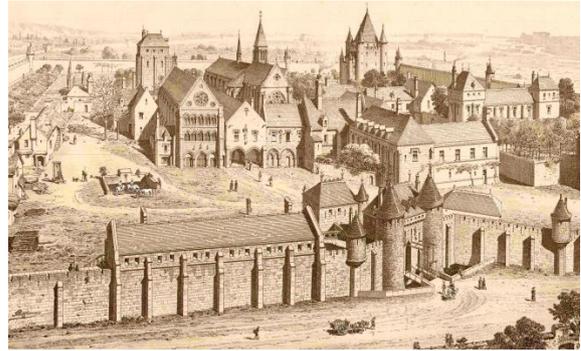


24. L'engrangement de la récolte des blés.

On estime à **600** le nombre de commanderies templières en Occident. On peut considérer qu'un tiers de leurs liquidités étaient transférées en Terre sainte.

LA VILLE-NEUVE-DU-TEMPLE À PARIS

Le Temple de Paris est le centre des opérations financières de toute l'Europe occidentale. Le maître du Temple réside dans cette forteresse qui héberge régulièrement les pèlerins en partance pour Saint-Jacques de Compostelle ou la Terre sainte.



25. La Ville-Neuve-du-Temple à Paris.

VILLERS-LE-TEMPLE



26. La commanderie de Villers-le-Temple.

La commanderie de Villers-le-Temple est fondée au 13^e siècle par Gérard de Villers. Après la mort de Gérard de Villers, Renier de Villers continue à faire prospérer la commanderie. En 1312, la fin de l'ordre du Temple est ordonnée par le pape. L'ordre de

Malte devient détenteur des biens templiers de Villers. L'église Saint-Pierre est encore debout de nos jours.



27. Villers-le-Temple aujourd'hui.

2. LES COMMANDERIES EN ORIENT

En Orient, les châteaux, fortins et redoutables citadelles du Temple sont le plus souvent situés sur des **PROMONTOIRES ROCHEUX** qui dominent et contrôlent les routes et alentours. Ces domaines engendrent des **REVENUS**. Les templiers reçoivent également de nombreux dons. De plus, les musulmans doivent leur payer des **IMPÔTS**.



28. Forteresse de Saladin à Saône (Syrie).



CHAPITRE 6



DES RICHESSES IMMENSES

Le vœu de pauvreté de l'ordre du Temple ne concerne que les individus et pas l'ordre en tant que tel ! En effet, pour que l'ordre du Temple puisse exercer sa mission en Orient, il a besoin d'un important soutien financier. Entretenir une armée pour le combat, les croisades et les pèlerinages en Orient coûtent cher !

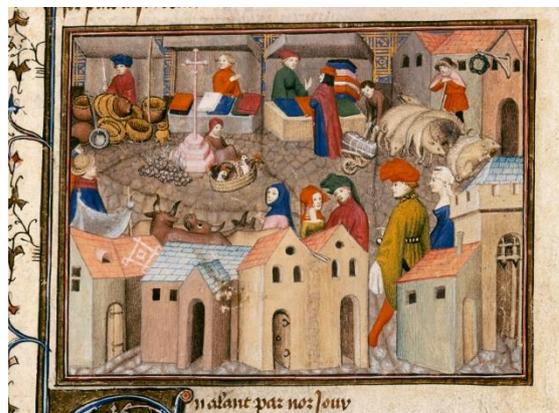
LES PRIVILÈGES

Le roi de France Louis VII fait en sorte que l'ordre du Temple reçoive des revenus réguliers sous forme de **RENTE ANNUELLE**. De plus, l'ordre du Temple bénéficie d'une collecte annuelle dans chacune des églises de la Chrétienté. L'ordre ne doit également pas payer les dîmes (impôts) auxquelles sont soumis les autres ordres religieux.

Une partie des impôts sur les propriétés immobilières est donnée aux templiers. Ils reçoivent également une partie de la taxe perçue sur le commerce et la circulation des produits (péages), à une période de forte croissance économique.

LES COMMANDERIES

Pour que l'ordre du Temple puisse exercer sa mission en Orient, il lui faut le soutien financier des **COMMANDERIES** qui se trouvent en Occident.

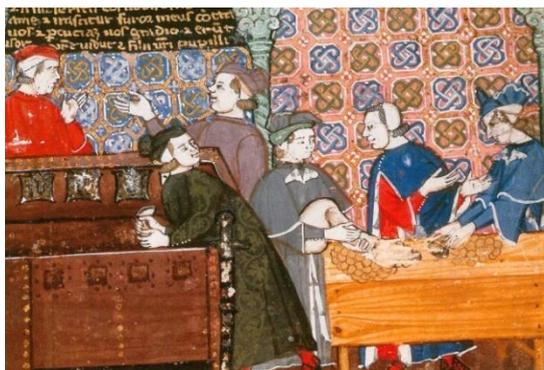


29. Scène de foire.

LES DONS, LES PRÊTS ET LES LEGS

Comme chaque ordre monastique, l'ordre du Temple possède un **TRÉSOR** où sont déposés les reliques, les objets précieux, les archives et l'argent. Ce trésor est alimenté par des legs et des donations. Les dons qui sont confiés aux templiers sont en sécurité dans des coffres ou *huches* bien gardés par un trésorier ou gardien du trésor, dans des maisons fortifiées et sécurisées. Ces dons sont principalement destinés au financement des croisades et des pèlerinages.

Ce système suscite le respect des grandes fortunes, mais pas seulement ! Tous les chrétiens (paysans, petits seigneurs, bourgeois et nobles) sont prêts à faire beaucoup de sacrifices pour soutenir financièrement l'ordre du Temple.



30. Scène de dépôt et de banque.

LES TRÉSORS ROYAUX

Les templiers gèrent une partie des finances de plusieurs royaumes importants comme celui d'**ANGLETERRE** et de **FRANCE**. Par exemple, la maison du Temple de Paris accueille une partie du trésor des rois de France. Le Temple ne gère pas l'ensemble des finances royales, mais une partie de celles-ci. En effet, une autre partie de ce trésor se trouve au Louvre.

UNE GESTION DE BIENS

Les templiers créent la **LETTRE DE CHANGE** : elle permet de faire un dépôt en espèces en Occident et de recevoir la même somme en Orient, en monnaie locale. Une commission est prise sur le change. Plutôt que d'être

exposés aux voleurs, les pèlerins qui partent en Terre sainte confient aux maisons du Temple la somme d'argent dont ils auront besoin durant leur voyage. Ils reçoivent en contrepartie une lettre de change qui peut être présentée en Orient dans une autre maison du Temple qui réglera le montant.



31 Quentin Metsys, le prêteur et sa femme, 1514.

EN ORIENT

Les revenus acheminés en Orient nécessitent un **RÉSEAU DE TRANSPORT** maritime et une logistique adaptée. Les templiers gèrent ce portage de monnaies pour le compte des souverains et des particuliers. L'opération est délicate et périlleuse ; l'escorte et les moyens militaires sont donc un gage de sûreté.



CHAPITRE 7



LA FIN DE L'ORDRE DES TEMPLIERS

Au 13^{ème} siècle, le roi doit se soumettre aux exigences du pape. Cependant, le roi de France Philippe IV le Bel ne l'entend pas de cette façon ! Le roi réclame plus d'autonomie, voire une séparation entre l'Eglise et l'Etat. C'est le bras de fer entre le pape et le roi.



32. Philippe IV le Bel

DES RUMEURS QUI DEVIENNENT DES ACCUSATIONS !

Dès 1305, de nombreuses **RUMEURS** et de graves **ACCUSATIONS** touchent l'ordre du Temple. Philippe le Bel demande à Guillaume de Nogaret, un de ses conseillers, de mener l'enquête. L'ordre des templiers est sous la protection du pape avec lequel le roi ne s'entend pas...

En 1307, une liste de cent vingt-deux articles retenus contre les templiers est rédigée par Guillaume de Nogaret. Il trouve des témoins et fait entrer des taupes dans l'ordre.

QUE REPROCHE-T-ON AUX TEMPLIERS ?

Les templiers sont accusés d'**HÉRÉSIE**, d'outrage à la personne du Christ, de rites obscènes lors de la cérémonie de réception,

du culte du démon, de sorcellerie et de vénération d'une idole (le Baphomet).



33. Représentation de Baphomet, 1854.

L'ARRESTATION

En 1307, le roi Philippe IV le Bel fait arrêter **TOUS LES TEMPLIERS DE FRANCE**. Les biens des templiers sont mis sous séquestre par les commissaires du roi.

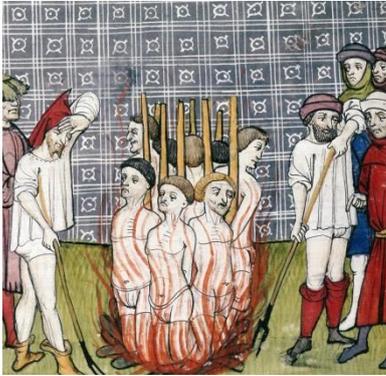


34. Arrestation des templiers le 13 octobre 1307

DES AVEUX SOUS LA TORTURE

Philippe le bel confie les interrogatoires à Guillaume de Paris, représentant de l'Inquisition en France. Les templiers ne survivent pas à la torture. Deux dignitaires de l'ordre, Guillaume de Charnay et Jacques de Molay avouent sous la **TORTURE**, donnant le coup de grâce au Temple.

En 1309 débute le procès de l'ordre du Temple. A l'issue de ce long **PROCÈS**, les templiers sont condamnés à disparaître. Septante d'entre eux sont brûlés entre 1310 et 1314.



35. Les templiers sont brûlés vif.

En 1311, l'ordre du Temple est **OFFICIELLEMENT ABOLI** et le pape Clément V attribue les biens des templiers aux Hospitaliers.



36. Portrait de Jacques de Molay

En 1314, Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, et Geoffroy de Charnay sont brûlés sur l'île aux Juifs à Paris, après s'être rétractés de leurs aveux.

LA CÉLÈBRE MALÉDICTION

Une légende affirme qu'en proie aux flammes, Jacques de Molay aurait proféré une menace

de **MALÉDICTION** envers le pape Clément V et le roi de France Philippe le Bel.

Pape Clément ! Roi Philippe ! Avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtement ! Maudits ! Maudits ! Tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races !

En réalité, les dernières paroles de Jacques de Molay ont été transcrites par Geoffroy de Paris, chroniqueur de l'époque et présent sur les lieux :

*Dieu sait qui a tort et a péché
Il arrivera d'ici peu malheur
A ceux qui à tort me condamnent
Dieu vengera notre mort.*

DES FAITS TROUBLANTS...

En avril 1314, le pape décède. Quelques mois plus tard, Philippe le Bel décède de manière inexplicable. Ses trois fils meurent jeunes également, ne laissant pas de descendance mâle et mettant ainsi fin à la dynastie des Capets. Ces événements, qui surviennent peu de temps après la mort des dignitaires templiers, marquent les esprits du Moyen Age.

QUE SONT DEVENUS LES TEMPLIERS APRÈS LA DISSOLUTION DE L'ORDRE ?

Les derniers templiers auraient rejoint **D'AUTRES ORDRES** (Hospitaliers, Teutoniques...). En Espagne, par exemple, l'ordre de Calatrava reçut de nombreux templiers espagnols et français. Certains s'en allèrent également rejoindre des ordres religieux au Portugal.



CHAPITRE 8



LE MYTHE D'UN TRÉSOR TEMPLIER

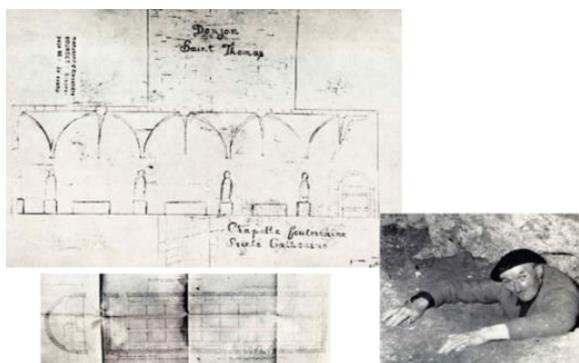
De nombreuses théories ont été échafaudées au sujet d'un prétendu trésor caché *in extremis* à l'arrestation des templiers.

Dès le 16^e siècle, le mythe d'un trésor caché enflamme l'imagination. Certains se lancent dans des recherches à travers la France et l'Europe.



37. Le château de Gisors, en Normandie (France).

Dans les années 1950-1960, Roger Lhomoy, guide et jardinier au château de Gisors (en Normandie), assure avoir localisé le trésor. Selon lui, ce château royal posséderait une chapelle souterraine avec des sarcophages et 30 coffres ! Toutes les recherches archéologiques se révéleront infructueuses...



38. La crypte inventée par Roger Lhomoy.

Un autre exemple à Rennes-le-château où l'enrichissement soudain de l'abbé Saunière déclencha une rumeur publique qui lui attribua la trouvaille du fameux trésor. En fait, il semble que le curé n'ait tout simplement détourné que des indulgences à son profit !

Le seul trésor dont on a la trace, dans les sources écrites, est celui d'Hugues de Pairaud, visiteur de France. Ayant eu vent que quelque chose se tramait contre les templiers, il aurait confié 1180 pièces d'or et 5010 pièces d'argent au précepteur de la commanderie de Beauvoir. Lors de l'arrestation des templiers, le trésor fut remis aux autorités royales.



39. Trésor de 708 deniers d'argent des XIIe et XIIIe siècles trouvé en 1998.

Il semble que les biens templiers étaient essentiellement constitués d'un patrimoine foncier impressionnant, acquis durant deux siècles. A la dissolution de l'ordre en 1314, ces biens ont été transmis à l'ordre de l'Hôpital.



CHAPITRE 9



LES TEMPLIERS DANS LA FICTION CONTEMPORAINE

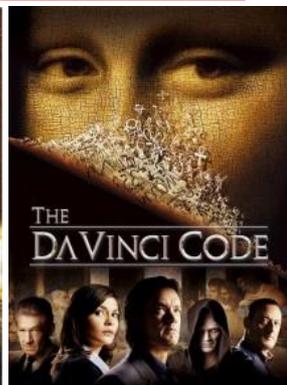
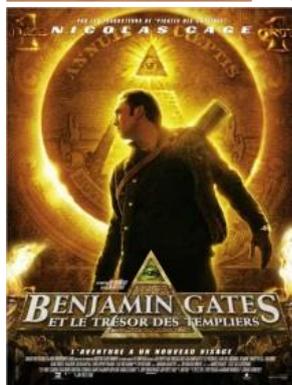
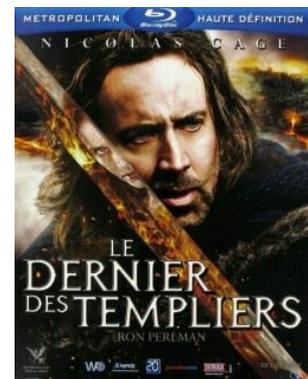
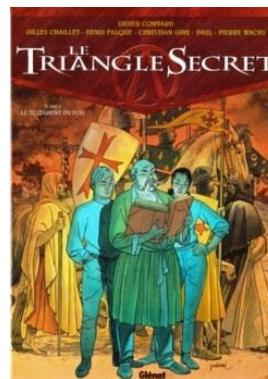
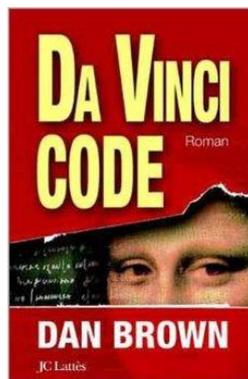
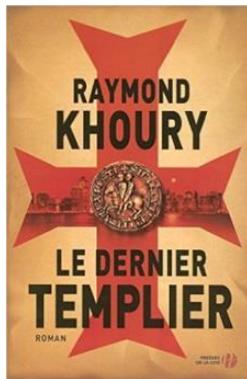
Depuis plus de deux siècles, le destin tragique des templiers, leur **PRÉTENDU TRÉSOR** et même leur **SURVIVANCE** jusqu'à nos jours à travers l'existence de **SOCIÉTÉS SECRÈTES** inspirent auteurs et cinéastes. On recense près de trois cent œuvres de fiction sur ce sujet.

Les Rois maudits de Maurice Druon, *Benjamin Gates et le Trésor des templiers*, les bandes dessinées comme *Le Triangle Secret* (Convard et Falque) et bien entendu l'énorme succès de librairie de Dan Brown, le *Da Vinci Code* ou encore *Le Dernier des templiers* de Raymond Khoury sont des exemples qui démontrent

que l'ordre du Temple est abondamment utilisé dans la culture populaire au cinéma, dans le roman ou encore dans la bande dessinée.

Si la trame historique est souvent respectée, les auteurs n'hésitent pas à donner du piquant et du mystère à l'histoire des templiers en y ajoutant des éléments fantastiques, voire surnaturels.

Finalement, bien plus que le Temple lui-même, ce sont les mythes et les légendes qu'il a engendrés, qui ont contribué à son succès dans notre histoire contemporaine.





RÉALISATION



Une exposition réalisée par Espaces, Tourisme & Culture (ETC), l'association gestionnaire de l'Abbaye de Stavelot et de son site.

Conception	Virgile GAUTHIER, ETC
Scénographie	Murielle DENIS, ETC
Rédaction des textes	Murielle DENIS, ETC Caroline HERMANN, ETC Bernard VALETTE, APORMH
Montage et réalisation	L'Equipe d'Espaces, Tourisme & Culture, ETC
Service éducatif	Carla ZURSTRASSEN, ETC
Réalisation du visuel de l'exposition	Marco VENANZI et Michel PIERRET, dessinateurs.

NOS PARTENAIRES

APORMH, les Amis du Patrimoine des Ordres religieux, Militaires et Hospitaliers.
Monsieur Jean DECONINCK, collectionneur
MAAR, Musée d'Art Religieux Régional, Stavelot
Le Musée du Circuit de Spa-Francorchamps, Stavelot

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

©Eglise protestante de Barbezieux, © The British Library, Londres © Casterman, ©Marco Venanzi, © BNF, Paris, ©Koninklijke Bibliotheek, Den Haag, Somogy©Thierry Renard, ©Musée Calvet, Avignon, ©Paris, Archives nationales, © Abby Rolduc, ©Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine.

